

*Les subsides*

Le gouvernement a toujours fait du développement économique une question régionale prioritaire, et cette attitude demeure inchangée. Voilà pourquoi, comme je le mentionnais tout à l'heure, le gouvernement a pris des mesures importantes pour renforcer ses engagements. Et je veux vous en énumérer quelques-unes.

Le député a parlé de l'histoire du développement de notre pays. Je suppose qu'il est exact que le Canada s'est développé contre toute logique économique; le développement aurait dû se faire selon un axe nord-sud plutôt qu'est-ouest. Je suppose que c'est un fait marquant de l'histoire du Canada que nous ayons pu conserver des liens dans ce territoire immense où les perspectives de développement sont tellement différentes d'une région à l'autre.

Naturellement, le député a fait allusion indirectement à un autre phénomène qu'on peut appeler le syndrome centre-arrière-pays. Depuis quelques décennies, la tendance a été de reconnaître ce phénomène et de l'atténuer. La mise sur pied du ministère de l'Expansion économique et régionale par le gouvernement du premier ministre à la fin des années 60, a été une tentative nouvelle et innovatrice de chercher une solution.

Quel a été le bilan du MEER? D'après moi, en dépit de certaines critiques mesquines qui ont porté sur l'emplacement d'édifices et autres choses du genre, il a connu un succès remarquable. Des députés de la région atlantique me l'ont répété maintes et maintes fois. Ce ministère a réussi à mettre en place une infrastructure économique.

Permettez que je vous cite quelques-unes des réalisations du MEER dans les provinces atlantiques. Par exemple, au Nouveau-Brunswick, le projet Market Square a littéralement transformé le visage de Saint-Jean. Le village acadien constitue l'attraction principale de l'industrie touristique en pleine expansion du nord-est du Nouveau-Brunswick. L'infrastructure sylvicole, notamment des pépinières, des serres et des centres de collecte de graines, a permis d'établir un programme de gestion forestière sans égal dans les autres provinces.

Le député de Saint-Jean serait sans doute heureux d'apprendre, mais en réalité il est déjà au courant, l'existence à Terre-Neuve d'un réseau de parcs industriels établis pour étendre la base commerciale et industrielle de Saint-Jean, Grands Falls, Carbonear, Corner Brook, Gander et Wabush. En outre, il y a un autre parc industriel à Corner Brook ainsi que des centres et des parcs industriels à Port-aux-Basques, Pasadena, Windsor et Gander.

On trouve à Halifax et à Dartmouth en Nouvelle-Écosse, des aménagements sur la mer semblables à ceux qui existent à Terre-Neuve comme l'a mentionné le député. Le député de Halifax était ici il y a un instant. Il connaît très bien ce programme et il en est probablement très fier.

Des réserves de houille au Cap-Breton ont été identifiées avec certitude grâce à ces projets de financement du MEER. Des installations portuaires et des installations de transport ont été aménagées au profit des localités du détroit de Canso. La production agricole s'est améliorée en général d'un bout à l'autre de la province grâce aux initiatives du MEER. La Nouvelle-Écosse a aussi été dotée d'un programme de gestion forestière, et elle a bien sûr son secteur touristique.

Considérons maintenant l'Île-du-Prince-Édouard. Je ne parlerai pas encore de certaines initiatives précises, notamment

la décentralisation qui n'était pas un projet du MEER, le programme spécial de relance ou les programmes pour l'aménagement de ports destinés aux petites embarcations. Il s'agit de mesures parallèles à celles du MEER et complémentaires. Pour ce qui est de l'Île-du-Prince-Édouard, le MEER a contribué à la construction de 20 écoles et à l'établissement de parcs industriels à Charlottetown et à Summerside. Il a financé la construction de trois silos à grain, participé à la construction de 350 milles de grand-route ainsi qu'à des projets importants au cœur de Charlottetown et de Summerside, y compris le projet en bord de mer dont a parlé le député. Le MEER a favorisé la pose d'un câble électrique d'interconnexion avec le Nouveau-Brunswick.

De l'avis du premier ministre, avis partagé par le gouvernement, le moment était venu de prendre une autre initiative hardie qui viendrait s'ajouter aux réalisations du MEER de façon à sensibiliser tous les ministères de l'État aux besoins de la région. La réorganisation annoncée par le premier ministre en janvier 1982 dictait cette ligne de conduite.

Je dois ajouter que cela m'irrite d'entendre dire que le gouvernement a tenté d'une façon quelconque de se soustraire à son engagement de favoriser l'expansion régionale. Au contraire, cette réorganisation propose de rendre chaque ministère, non seulement le MEER qui est chargé de l'expansion économique régionale, mais tous les ministères de l'État représentés au sein du comité de l'expansion économique et régionale dont je suis président, sensibles à la dimension régionale. Outre la sensibilisation de tous ces ministères et la désignation d'un coordonnateur de l'expansion économique dans chaque province, la caisse régionale reste intacte et doit servir au financement de projets et d'entreprises distinctes en vertu d'accords relatifs à l'expansion économique et régionale passés avec chaque province en vue de maintenir les dépenses à leurs niveaux habituels.

A mon avis, la réorganisation en question a été marquée d'une initiative fondamentale en vue de rendre plus efficaces les politiques fédérales qui doivent nous permettre d'atteindre nos objectifs nationaux, soit la consolidation de nos points forts.

Comme l'a fait remarquer le député de Hillsborough, l'autonomie constitue l'objectif d'une solide expansion économique et régionale. Nous tentons d'arriver à l'autosuffisance en repérant les points forts des régions et en faisant exactement ce que le député recommande, soit d'élaborer nos projets et nos principaux programmes en fonction de chacune des provinces de façon à nous appuyer sur les points forts des régions, l'agriculture par exemple dans l'Île-du-Prince-Édouard, sur l'aquaculture et les noyaux de technologie qui se multiplient un peu partout au Canada. Certes, nous sommes témoins de ce phénomène à l'Université de l'Île-du-Prince-Édouard et au collège communautaire.

• (1150)

Le gouvernement est on ne peut plus désireux de discuter avec les provinces et d'élaborer conjointement avec elles des projets visant à définir les zones d'intérêt commun. Quelles zones avons-nous pu définir dans le cas de l'Île-du-Prince-Édouard? Nous avons abordé cette question de plusieurs façons. Comme nous l'avons fait avec chacune des autres provinces, nous avons demandé au coordonnateur d'élaborer un plan de développement économique. Dans le cas de l'Île-du-